

**COMPTE RENDU DE DOCUMENT EN LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE**  
**ANGLAIS**  
**ÉPREUVE ORALE COMMUNE**

**Alice Béja & Stéphane Porion**

**Modalités :**

Coefficient 2

Durée de préparation : 1h30

Durée de passage devant le jury : 20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien

Type de sujets : sources primaires (en majorité) et secondaires, des années 1750 à nos jours

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

**Statistiques de l'épreuve**

Au cours de la session 2023, 43 candidates et candidats ont passé l'épreuve orale d'anglais commune. La moyenne de la session 2023 est comparable à celle de 2022, s'établissant à 11,41 (contre 11,837 en 2021). Quant à la médiane, elle s'élevait à 12, et l'écart type à 5.48. Les notes des prestations orales se sont étalées de 02/20 à la note maximale de 20/20 (note obtenue plusieurs fois).

**Sujets soumis aux candidats**

Les candidates et candidats procèdent à un tirage au sort de leur sujet parmi deux sujets possibles proposés. Comme les autres années, les textes proposés étaient en très grande partie des sources primaires allant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle au début des années 2010. Extraits de sources variées, les documents devaient permettre aux candidates et candidats d'aborder certaines des grandes questions de la civilisation britannique et états-unienne, avec cette année encore une dominante politique et sociale qui devait donner l'occasion aux candidates et candidats de mobiliser à bon escient leurs connaissances historiques, politiques, économiques, sociologiques et philosophiques. Le jury a fourni dans un document annexe tous les sujets qui ont été proposés lors de cette session 2023.

**Maîtrise de l'épreuve**

D'une manière générale, le jury a été satisfait par la maîtrise générale du format de l'épreuve par les candidates et candidats. Le temps de parole a été très bien respecté : la prestation la plus courte était de 17 minutes lorsque la très grande majorité des candidates et candidats ont réussi

à finir l'exposé quelques secondes avant les 20 minutes imparties, sans que le jury ne soit obligé de couper la prestation. Aucune candidate ni aucun candidat n'a lu d'extrait du document à analyser, les recommandations du jury en la matière rappelées dans le rapport 2022 ont été suivies. Par ailleurs, le jury fait systématiquement un signe discret de la main aux candidates et candidats pour leur rappeler successivement qu'ils ne disposent plus que de 5 minutes et enfin d'une minute pour finir leur exposé dans de bonnes conditions. Ce petit rappel au temps réglementaire permet d'aider les candidates et candidats à mener à bien l'exposé : le jury n'a aucunement constaté une montée de stress lorsque le premier signal des cinq minutes restantes était donné.

Le jury vérifie systématiquement la prise de notes des candidates et candidats pour voir dans quelle mesure l'exposé a été rédigé. Il a apprécié qu'aucun exposé ne se soit transformé en exercice d'écrit oralisé où la candidate ou le candidat aurait en grande partie lu son exposé sans trop regarder le jury. Dans l'ensemble, les candidates et candidats font preuve d'un très bon contact visuel ; il est néanmoins nécessaire de rappeler l'importance de cet aspect de l'exposé. La présentation est également un exercice de prise de parole en public, celui-ci (en l'occurrence le jury) ne doit donc pas être oublié.

### **Problèmes et difficultés**

Le jury a constaté cette année, malgré d'excellentes prestations, une moindre maîtrise de la méthode du commentaire en comparaison des années précédentes, en particulier en ce qui concerne l'introduction. Il est ainsi nécessaire de rappeler quelques points importants :

- L'introduction doit être complète et structurée, elle ne doit pas être un simple résumé du texte. Doivent y figurer le contexte, la nature de la source, une brève présentation de l'auteur ou autrice lorsque la candidate ou le candidat dispose d'informations à ce sujet, ainsi que sa perspective. Le jury a trop souvent constaté l'oubli de l'étude du paratexte, qui permet notamment d'identifier la nature des documents. Rappelons également que, même lorsque l'auteur ou l'auteur du texte est connu (par exemple, Margaret Thatcher), il est nécessaire de la/le présenter brièvement.

- La problématique doit être pertinente et formulée de manière analytique ; trop de problématiques étaient purement descriptives (par exemple, « quelle est la définition de la 'troisième' voie de Tony Blair dans ce texte ? »), ou n'étaient pas clairement formulées dans l'introduction.

- Le jury salue cette année le fait que toutes les candidates et les candidats aient respecté la forme du commentaire composé, contrairement à la session précédente, lors de laquelle un candidat avait présenté un commentaire linéaire. Il est rappelé que le commentaire composé doit identifier et présenter de manière dynamique les grandes thématiques du texte. Plusieurs candidates et candidats ont proposé un plan en deux parties, qui dans la totalité des cas a donné lieu à des analyses trop descriptives ou schématiques (première partie : présentation du contexte/deuxième partie : analyse). Le jury conseille d'adopter un plan en trois parties, qui permet une approche plus dynamique et problématisée.

- L'écueil du hors sujet a cette année été évité. Les prestations ayant reçu les moins bonnes notes ont été celles qui ne proposaient pas de véritable analyse du texte, mais une simple paraphrase de ses arguments, souvent par manque de connaissances sur la période concernée.

Il faut néanmoins noter que dans quelques cas, des éléments de contexte pertinents étaient mobilisés dans l'introduction, mais n'étaient ensuite jamais réutilisés dans le corps de l'analyse. Par exemple, le compromis du Missouri ou la loi sur les esclaves fugitifs de 1850, événements centraux pour l'analyse du texte de Charlotte Forten, cités par un candidat dans son introduction, n'ont ensuite pas été mobilisés dans le corps du commentaire.

- Le jury propose volontairement des textes de nature diverse : discours politiques, articles journalistiques, extraits de lettres ou de journaux intimes. Il est indispensable que la nature de la source, du public auquel elle est destinée, fasse l'objet d'une analyse, celle-ci permettant de mieux comprendre les enjeux du texte et la perspective de l'auteur ou de l'autrice.

- Comme lors de la session précédente, le jury a veillé dans l'entretien à permettre aux candidates et candidats de rectifier certaines erreurs dans leur présentation (des erreurs de dates ou des erreurs factuelles par exemple), de compléter leur analyse, ou de proposer des ouvertures en lien avec le texte analysé. L'entretien a vocation à tirer la prestation vers le haut ; ainsi, lorsque le jury constatait une relative absence de connaissances sur la période concernée par le texte, il pouvait également chercher à évaluer les connaissances de la candidate ou du candidat sur d'autres périodes, en lien avec la thématique abordée par le texte. Lorsqu'une candidate ou un candidat ne connaît pas la réponse à une question, elle ou il ne doit pas hésiter à le dire, cela permet au jury de passer rapidement à une autre question qui pourra lui être plus favorable. Les entretiens ont dans l'ensemble été satisfaisants, aucune candidate ni aucun candidat ne refusant la discussion avec le jury.

- Lors de l'entretien, le jury a parfois dû interrompre des candidates ou candidats dont les réponses étaient trop longues ou hors sujet. Le temps d'entretien étant limité, le jury a à cœur d'aborder le plus de points possibles permettant aux candidates et candidats de compléter leur analyse ou d'apporter des éléments qui n'auraient pas pu être mentionnés dans leur présentation. Il est ainsi important que les candidates et les candidats s'entraînent lors de leur préparation au concours à répondre aux questions de manière synthétique.

## **Connaissances**

### En civilisation britannique

Tout comme l'an passé, on constate que les candidates et candidats ont des connaissances trop parcellaires ou faibles sur les partis politiques britanniques et leur idéologie. Par exemple, celles ou ceux qui ont eu à analyser un document sur la période thatchérienne n'ont pas vraiment été capables d'analyser le document en profondeur par manque de connaissances solides. Nous avons également remarqué que certaines grandes questions de l'histoire politique britannique n'ont pas été travaillées en profondeur : voir les documents sur le chartisme, Disraéli, la grève dite générale de 1926, le marxisme ou la troisième voie de Tony Blair. Il faut aussi que les candidates et candidats se penchent plus sérieusement sur ce qu'est le « One Nation Conservatism », afin de comprendre que le parti conservateur est perçu comme « a broad church of opinions » au sein duquel coexistent des factions idéologiques, qui au cours du temps ont été dominantes ou non. Par ailleurs, on ne peut que les encourager à travailler l'enjeu de la démocratisation au Royaume-Uni avec la mise en place des cinq grandes réformes électorales

dont le but a été d'élargir le suffrage. On attend également des candidates et candidats d'utiliser des faits précis sur la révolution industrielle. De nouveau, la question des suffragettes n'a pas été bien traitée.

Cette épreuve orale de commentaire vise principalement à évaluer la méthode de cet exercice, ainsi que la capacité des candidates et candidats à fournir une analyse convaincante. Le point de vue de chaque auteur doit être identifié, analysé et exploité dans l'analyse. Le jury tient à saluer d'excellentes prestations sur des périodes plus anciennes du programme (voir document sur Edmund Burke) où les candidats ont bien étudié les enjeux institutionnels et la question de la constitution non-écrite du Royaume-Uni. Nous ne cherchons pas à piéger les candidates et candidats avec des documents qui aborderaient des points dits très secondaires ou périphériques du programme. Ils doivent maîtriser la chronologie et l'évolution des grands enjeux auxquels le Royaume-Uni a dû répondre au cours de son histoire. Le jury a valorisé les connaissances qui sortent de la période stricte du programme (ex : connaissances sur la Glorious Revolution, maîtrise des idées de Locke ou de Hobbes).

### En civilisation américaine

On attend des candidates et des candidats une maîtrise des institutions des États-Unis, des prérogatives des trois grands pouvoirs, ainsi que des principes énoncés dans les textes fondateurs que sont la Déclaration d'indépendance et la Constitution. On peut à cet égard regretter que ces deux documents aient été, comme lors de la session précédente, souvent confondus dans certains exposés (par exemple dans le texte de Mary MacLeod Bethune), et que les candidates et candidats n'aient pas reconnu les références au discours de Gettysburg d'Abraham Lincoln présentes dans plusieurs documents.

Des concepts ou idées ayant contribué à forger l'identité nationale des États-Unis (« City upon a hill », « Manifest Destiny », « American Dream ») doivent être maîtrisés, ainsi que les grandes étapes de la construction du pays (guerre d'indépendance, guerres indiennes, guerre civile), les mouvements de lutte pour les droits des Africains Américains (abolitionnisme, mouvement des droits civiques) et des femmes (mouvement pour le suffrage, féminisme de la deuxième vague), tout comme les grandes réformes politiques, telles que le New Deal de Franklin Delano Roosevelt ou la « Great Society » de Lyndon Johnson. Le jury attend des connaissances sur les idéologies et programmes des deux grands partis de gouvernement (démocrate et républicain) et leur évolution à travers l'histoire, ainsi que sur les idées (désobéissance civile, égalité des droits) qui sous-tendent les mouvements sociaux précédemment cités.

Le jury salue des prestations excellentes, faisant montre de connaissances parfois impressionnantes sur le Gilded Age et les mouvements syndicaux, le féminisme de la deuxième vague ou la présidence de Woodrow Wilson. Les connaissances des candidates et candidats ont en revanche semblé floues sur le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, tant en ce qui concerne les débuts du mouvement pour le suffrage féminin (conférence de Seneca Falls, alliance entre les suffragistes et les abolitionnistes) que l'exacerbation des tensions et divisions entre Nord et Sud sur la question de l'esclavage (compromis du Missouri, loi sur les esclaves fugitifs, loi Kansas-Nebraska). Comme lors de la session précédente, il est rappelé que, lorsque le texte l'exige, les candidates et candidats ne doivent pas hésiter à mobiliser des connaissances plus générales d'histoire et de philosophie, qu'elles et ils ont pu voir en-dehors de leurs cours d'anglais, sans sortir d'une problématique liée à la civilisation des États-Unis : par exemple lorsque le texte

(Wilson) traite de questions internationales, ou aborde des notions telles que l'égalité ou les droits naturels (Cady Stanton).

## Langue

Il s'agit d'une épreuve en langue étrangère où la prise en compte du niveau d'anglais fait une différence majeure entre les candidates et candidats. Pour un ensemble de prestations, le niveau d'anglais reste trop fragile. Le jury valorise à cet effet un bon accent, mais déplore trop souvent une mauvaise réalisation du TH et un oubli trop fréquent des « S » finaux (verbaux et nominaux). Le jury tient de nouveau à faire quelques remarques déjà présentées l'an passé dans le rapport.

Tout d'abord, rappelons que le présent historique n'existe pas en anglais. Dès lors qu'un candidat fait référence à des faits passés, il doit employer le prétérite et non le présent simple ou le présent perfect. De même, il faut bannir l'utilisation de futur historique en *will*\*. Le jury a encore constaté que dans certains cas, les candidates ou candidats utilisaient un présent en BE + ING pour décrire quelque chose de structurant qui appelle l'utilisation du présent simple, comme par exemple : *the text is dealing with\** ou *in the document, the author is saying\**.

Pour le reste, le jury renvoie au rapport de la session précédente, où il avait listé un ensemble de fautes récurrentes qui ont encore une fois été identifiées lors de cette session orale du concours.

## Textes proposés

### SUJETS DOMAINE BRITANNIQUE

- Edmund Burke, "Conciliation with the Colonies", Speech in the British Parliament, 22 March 1775.  
Notes: 17, 18.
- Friedrich Engels, "England in 1845 and 1885", 1 March 1885.  
Notes: 06, 07, 17.
- Emmeline Pankhurst, "Deeds not Words", Speech delivered in Hartford, Connecticut on November 13, 1913.  
Notes: 11, 19.
- Stanley Baldwin, "Speech in Scarborough," October 1926.  
Notes: 07, 13, 20.
- Queen Elisabeth II, reply to an address from the Houses of Parliament, 4 May 1944.  
Notes: 05, 17, 18.
- Margaret Thatcher, "Her Majesty's Government (opposition motion)", House of Commons Debate, 28 March 1979, vol. 965, cc. 465-468.  
Notes: 06, 07, 10.
- Margaret Thatcher, "Speech to the Conservative Party Conference," 10 October 1980.  
Notes: 14, 15, 16.
- Iain Hollingshead, "Whatever happened to the Third Way?", *The Guardian*, 25 October 2005.  
Notes: 02, 11.

## SUJETS DOMAINE AMÉRICAIN

- Elizabeth Cady Stanton, « Address on Women's Rights », September 1848.  
Notes : 04, 06, 08.
- Charlotte Forten, *The Journal of Charlotte L. Forten: Free Negro in the Slave Era*, ed. Ray Allen Billington (Dryden Press, 1953), p.34-63.  
Notes : 02, 06, 15.
- Samuel Gompers, president of the American Federation of Labor, "What Does the Working Man Want?", Louisville, Kentucky, 1 May, 1890.  
Notes : 03, 19.
- Woodrow Wilson, Speech before Congress, 2 April, 1917.  
Notes : 05, 20.
- Mary McLeod Bethune, "What Does American Democracy Mean to Me," 23 November, 1939.  
Notes : 08, 09, 14.
- Gloria Steinem, declaration, in *The "Equal Rights" Amendment: Hearings before the Subcommittee on Constitutional Amendments of the Committee on the Judiciary*, 5-7 May, 1970.  
Notes : 09, 12, 20.
- Ronald Reagan, First Inaugural Address, 20 January, 1981  
Notes : 13, 15, 16.
- Matthew Lassiter, "Who speaks for the silent majority?" Matthew Lassiter, *The New York Times*, 2 November, 2011.  
Notes: 05, 12, 14.